

ils furent successivement relancés par plusieurs membres. Les points de comparaison que lord Lansdowne avoit tâché de trouver entre la révolution de France & celle d'Amérique, furent victorieusement réfutés par lord Fitzwilliam. Il demanda „ si le congrès, quand il „ eut déclaré les états indépendans, avoit „ pris aucune résolution qui pût troubler la „ paix des autres pays; s'il s'étoit montré l'en- „ nemi de toute autre forme de gouvernement; „ s'il avoit fait des déclarations en faveur „ des droits de l'homme, & enfin s'il s'étoit „ permis d'établir des principes extravagans „. Le seul reproche qu'il trouva qu'on pouvoit faire aux ministres, est d'avoir tardé trop long-tems à prendre des mesures décisives contre la France. Loin de blâmer les mesures actuelles prises par l'administration, lord Mansfield ne fit point difficulté de déclarer qu'il n'en est aucune qu'il n'eût conseillée lui-même. Il prouva que c'étoit la France qui avoit déclaré la guerre, par une Lettre de M. de Lessart à M. Necker, dans laquelle il dit „ *qu'il regrettera toute sa vie, que la France ait provoqué la guerre & mis l'Europe en feu* „; ajoutant „ *que les finances sont si dérangées & les ressources si épuisées, que les personnes qui ont l'autorité, ne font point difficulté de déclarer qu'elles y suppléeront, en s'emparant de la propriété de tous ceux qui s'opposent à leurs mesures, dans leur pays aussi bien que dans les nations voisines, même quand elles ne seroient pas en guerre avec elles* „. Aux raisonnemens des